

Agence de Troyes

17 Avenue Jean Jaurès

BP 43

10153 Pont-Sainte-Marie

Tél: 03.25.83.21.31 Fax: 03.25.81.18.99

Email: mickael.benard@apave.com

S.T.T.I.

AV GABRIEL DEHEURLES

10430 ROSIERES-PRES-TROYES

A l'attention de M. Raphaël ROTA

COMPTE-RENDU Q19



N°: 168815.02.6B.21.H.01 Version: 01 DATE DU COMPTE-RENDU: 22/04/2021

INSTALLATION(S) VERIFIEE(S)

STTI LA CHAPELLE ST LUC

DATE D'INTERVENTION

Le 13/04/2021

LIEU D'INTERVENTION

S.T.T.I.

9, RUE DE LA DOUANE

10600 LA CHAPELLE-ST-LUC

ACCOMPAGNE PAR

Cariste

RENDU COMPTE A

Mme CONTANT

Secrétaire

INTERVENANT(S)

Mickaël BENARD



VERSION: 01

Q19

Compte-rendu de contrôle d'une installation électrique par thermographie infrarouge

Entreprise utilisatrice	
Nom (ou raison sociale):	S.T.T.I.
:	
9	, RUE DE LA DOUANE
1	0600 LA CHAPELLE-ST-LUC
Nature de l'activité exercée :	PLATEFORME LOGISTIQUE
Date ou période de contrôle :	
Premier contrôle par thermog	
	dant au précédent contrôle a-t-il été fourni? Oui Non
Préciser la date du contrôle p	
Opérateur	
Je soussigné Mickaël BEN	IARD
opérateur titulaire de l'attestat	tion de compétence en cours de validité délivrée par CNPP
de l'entreprise intervenar	nte : APAVE, Agence de Troyes
\bowtie	: 17 Avenue Jean Jaurès
	BP 43
	10153 Pont-Sainte-Marie
de l'entreprise utilisatrice	:
déclare avoir procédé au cont	trôle conformément aux exigences du référentiel APSAD D19
Synthèse du contrôle	
	nts, préciser les bâtiments concernés par le compte-rendu : //IO, Stockage M1, Stockage M2, Stockage M3, Stockage M4, Stockage M5, Stockage iment Bureaux-Vestiaires
Pour le ou les bâtiments conc	ernés :
 La liste des matériels et/ou entités et/ou ensembles d'in 	ensembles d'appareillage déclarés correspond-elle à l'intégralité des estallations ? ☑ Oui ☐ Non *
* Si non, celles ne figurant p	pas dans la liste sont indiquées ci-dessous :
La présence d'une installation constatée ?	t/ou ensembles d'appareillage déclarés a-t-elle été contrôlée ?
* Si oui, préciser le type d'in Nombre d'anomalies :	stallation (installation photovoltaïque, antenne relais, etc.) :
ightarrow de priorité 1 : 0	
ightarrow de priorité 2 : 0	
→ de priorité 3 : 0	

La liste récapitulative de ces anomalies est présentée en page(s) suivante(s) et fait partie intégrante de ce compte rendu de contrôle Q19



VERSION: 01

Liste récapitulative des anomalies constatées

Sur l'installation électrique de l'entreprise utilisatrice : S.T.T.I.

Site de : LA CHAPELLE-ST-LUC

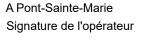
		Degré de priorite		iorité	Défaut déjà signalé	
Emplacement / Matériel	Fiche d'anomalie n°_	1	2	3	Présentant toujours un défaut	Ne pouvant être contrôlé
	(1)				(3)	(3)

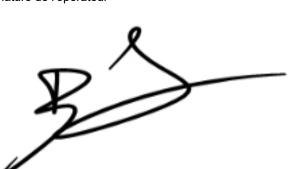
⁽¹⁾ En cas de report d'anomalie issue d'un précédent contrôle (ne pouvant être contrôlé l'année N), préciser la référence ou l'année du rapport.

Avis et améliorations proposés

Au vu des éléments contrôlés de l'installation électriques tels que définis dans la liste des matériels et ensembles d'appareillage et compte tenu de leurs conditions d'utilisations et de sollicitations au moment du contrôle, le risque d'incendie est faible, en l'absence d'anomalie.

Les cellules haute tension n'étant pas équipées de hublot infrarouge, prévoir une campagne de mesures ultrason sur ces cellules.





Le 22/04/2021

Cachet de l'entreprise de l'opérateur



Apave Parisienne SAS

Agence de Troyes 17, av Jean Jaurès 10150 Pont Sainte Marie Tél: 03 25 83 21 31

Fax: 03 25 83 21 31

⁽²⁾ Mettre une croix dans la case de la priorité demandée.

⁽³⁾ Si oui, mettre une croix dans la case.



Agence de Troyes

17 Avenue Jean Jaurès

BP 43

10153 Pont-Sainte-Marie

Tél: 03.25.83.21.31 Fax: 03.25.81.18.99

Email: mickael.benard@apave.com

S.T.T.I.

AV GABRIEL DEHEURLES

10430 ROSIERES-PRES-TROYES

A l'attention de M. Raphaël ROTA

RAPPORT DE THERMOGRAPHIE Q19



N°: 168815.02.6B.21.H.01 Version: 01 DATE DU RAPPORT: 22/04/2021

INSTALLATION(S) VERIFIEE(S)

STTI LA CHAPELLE ST LUC

DATE D'INTERVENTION

Le 13/04/2021

LIEU D'INTERVENTION

S.T.T.I.

9, RUE DE LA DOUANE

10600 LA CHAPELLE-ST-LUC



VERSION: 01

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES SUIVANT LE DOCUMENT TECHNIQUE APSAD D19

THERMOGRAPHIE INFRAROUGE

CODE PRODUIT: ETIR0010

ADRESSE (S) D'EXPEDITION

ADRESSE POSTALE:

ADRESSE (S) E-MAIL:

S.T.T.I.

AV GABRIEL DEHEURLES

10430 ROSIERES-PRES-TROYES

A l'attention de M. Raphaël ROTA

RELATIONS DE LA MISSION

INTERVENANT(S)

Mickaël BENARD

SIGNATURE

RENDU COMPTE A

Mme CONTANT Secrétaire

ACCOMPAGNE PAR

Cariste

PIECES JOINTES :

- Attestation de compétence de l'intervenant délivrée par le CNPP
- Attestation métrologique de la caméra de thermographie



VERSION: 01

SOMMAIRE

1	OBJECTIF ET OBJET DE LA MISSION	3
	1.1 OBJECTIF	3
	1.2 OBJET	3
2	DOCUMENT DE REFERENCE	3
3	TYPE DE CONTRÔLE	3
4	MATERIELS UTILISES	3
	4.1 MATERIELS	3
	4.2 INFORMATIONS DE LA CAMERA	3
	4.3 LOGICIEL UTILISE	3
5	DOCUMENTS FOURNIS PAR L'ENTREPRISE UTILISATRICE	3
6	ARCHIVAGE	3
7	LISTE DES MATERIELS ET / OU ENSEMBLES D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE EXISTANT DANS L'ENTREPRISE	4
8	CONCLUSION	6
	8.1 AVIS ET AMELIORATIONS	6
	8.2 RECOMMANDATION	6
9	PRESENTATION DES ANOMALIES CONSTATEES	7
10	0 ATTESTATION DE COMPETENCE DE L'INTERVENANT	8
11	1 CERTIFICAT DE LA CAMERA	g



VERSION: 01

1 OBJECTIF ET OBJET DE LA MISSION

1.1 OBJECTIF

L'objectif de cette mission est de vous aider à réduire les risques d'incendie d'origine électrique sur votre site.

Ce rapport attire votre attention sur les points anormalement chauds constatés lors du contrôle par thermographie infrarouge de vos installations électriques. Ces anomalies éventuelles nécessitent des actions correctives de votre part.

Ce rapport, établi conformément à l'article 2.5 du document technique APSAD D19, ne constitue qu'un avis technique, les décisions de prévention et de protection relevant de votre propre responsabilité.

La mission a été réalisée selon les prescriptions du document technique APSAD D19, par un opérateur titulaire d'une attestation de compétence en cours de validité délivrée par le CNPP.

1.2 **OBJET**

Le contrôle par thermographie infrarouge porte sur les constituants de l'installation électrique déclarés par l'entreprise utilisatrice au travers de la liste des matériels et ou ensembles d'appareillage présente au chapitre 7.

2 DOCUMENT DE REFERENCE

Document technique APSAD D19

3	TYPE DE CONTROLE
	Combusto initial

ᆜ	Controle initial	
\checkmark	Contrôle périodique	Э

4 MATERIELS UTILISES

4.1 MATERIELS

- Appareil de photographie numérique (peut être inclus dans la caméra thermique)
- Caméra thermique

4.2 INFORMATIONS DE LA CAMERA

Modèle : T365 Date de fabrication : 11/10/2010 N° de série : 456002178 Bande spectrale: 7,5 à 13 μ m

Objectif: 25° x 19° Plage de température: -20°C à 650°C Résolution / Sensibilité: 320 x 240 (<0,05°C à 30°C) Date de vérification périodique: 28/07/2020

Incertitude de mesure : +/-2°C ou +/-2% au delà de 100°C Réalisé par : France Infrarouge

4.3 LOGICIEL UTILISE

FLIR Thermal Studio PRO

5 DOCUMENTS FOURNIS PAR L'ENTREPRISE UTILISATRICE

 ✓ Rapport et compte rendu Q19 établis lors de la dernière visite ☐ Plan des zones ATEX ☐ Classement des locaux BE2 et BE3 ☐ Autre :
--

6 ARCHIVAGE

Ce dossier doit être conservé par l'entreprise utilisatrice avec une durée minimale correspondant à deux périodes de contrôles ou, dans le cas d'un contrôle ponctuel, avec une durée minimale de 5 ans.



VERSION: 01

7 LISTE DES MATERIELS ET / OU ENSEMBLES D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE EXISTANT DANS L'ENTREPRISE

Conformément aux articles 1.5 et 3.2 du document technique APSAD D19, le client a établi la liste contractuelle du matériel à contrôler. Cette liste figure ci-dessous.

Nous déclinons toutes responsabilités quant aux matériels ou installations électriques ne figurant pas dans la liste remise par l'entreprise utilisatrice.

Tout équipement et/ou partie d'installation ne figurant pas dans la liste ci-dessous devra nous être indiqués par l'entreprise utilisatrice.

Colonne "Charge":

Cette colonne indique le taux de charge en % estimé par l'accompagnateur ou mesuré par celui-ci (dans ce cas, l'unité de mesure doit être indiquée).

En l'absence d'information précise fournie par l'accompagnateur, la charge est qualifiée selon l'un des codes suivants :

- U signifie : Usuelle (normale)
- F signifie : Faible - 0 signifie : Nulle (0 %)

Colonne "Repère" :

- RAS : signifie qu'aucune anomalie n'a été constatée
- 1, 2,...etc : renvoie sur les fiches spécifiques de présentation des anomalies
- NC : signifie que l'installation n'a pu être contrôlée.

Partie renseignée par le client				
Localisation / Matériel	Charge	Repère	Commentaires (ex : motif de non contrôle)	Date
Bureaux S.T.T.I.				
Coffret de distribution A1.1	Usuel	RAS		13.04.2021
Stockage M0				
Coffret compresseur	Usuel	RAS		13.04.2021
Ensemble des éclairages	Usuel	RAS		13.04.2021
Stockage M1				
Coffret de distribution A1	Usuel	RAS		13.04.2021
Coffret de distribution B8	Usuel	RAS		13.04.2021
Ensemble des éclairages	Usuel	RAS		13.04.2021
Stockage M2				
Ensemble des éclairages	Usuel	RAS		13.04.2021
Stockage M3				
Transformateur HT/BT	Usuel	RAS		13.04.2021
Batterie de condensateurs	0	NC	A l'arrêt	13.04.2021
TGBT	Usuel	RAS		13.04.2021
Transformateur BT/BT 80KVA	Usuel	RAS		13.04.2021
Armoire de distribution A0	Usuel	RAS		13.04.2021
Coffret de distribution atelier A0.0	Usuel	RAS		13.04.2021
Armoire de distribution A4	Usuel	RAS		13.04.2021
Ensemble des éclairages	Usuel	RAS		13.04.2021
Stockage M4				
Armoire de distribution	Usuel	RAS		13.04.2021
Ensemble des éclairages	Usuel	RAS		13.04.2021



RAPPORT THERMOGRAPHIE Q19

DATE: 22/04/2021 N°:168815.02.6B.21.H.01

VERSION: 01

Localisation / Matériel	Charge	Repère	Commentaires (ex : motif de non contrôle)	Date
Stockage M5				
Coffret de distribution triphasée	0	NC	A l'arrêt	13.04.2021
Coffret de distribution monophasée	Usuel	RAS		13.04.2021
Coffret commande RIA	0	NC	A l'arrêt	13.04.2021
Coffret pompes RIA	0	NC	A l'arrêt	13.04.2021
Ensemble des éclairages	Usuel	RAS		13.04.2021
Stockage M6				
Ensemble des éclairages	Usuel	RAS		13.04.2021
<u>Auvent</u>				
Coffret de distribution éclairage	Usuel	RAS		13.04.2021
Coffret groupe froid	Usuel	RAS		13.04.2021
Ensemble des éclairages	Usuel	RAS		13.04.2021
<u>Chaufferie</u>				
Coffret extérieur	Usuel	RAS		13.04.2021
Ensemble des éclairages	Usuel	RAS		13.04.2021
Armoire de distribution	Usuel	RAS		13.04.2021
Bâtiment Bureaux-Vestiaires				
Coffret vestiaires	Usuel	RAS		13.04.2021
Coffret bureaux	Usuel	RAS		13.04.2021
Coffret sanitaires	Usuel	RAS		13.04.2021



RAPPORT THERMOGRAPHIE Q19

DATE: 22/04/2021 N°:168815.02.6B.21.H.01

VERSION: 01

8 CONCLUSION

8.1 AVIS ET AMELIORATIONS

Au vu des éléments contrôlés de l'installation électriques tels que définis dans la liste des matériels et ensembles d'appareillage et compte tenu de leurs conditions d'utilisations et de sollicitations au moment du contrôle, le risque d'incendie est faible, en l'absence d'anomalie.

Les cellules haute tension n'étant pas équipées de hublot infrarouge, prévoir une campagne de mesures ultrason sur ces cellules.

8.2 **RECOMMANDATION**

Localisation / Matériel / Elément	Commentaires	Photo domaine visible





VERSION: 01

9 PRESENTATION DES ANOMALIES CONSTATEES

Le contrôle réalisé par thermographie infrarouge ne révèle aucune anomalie sur les matériels listés au chapitre 7.



CNPP est titulaire de la certification ISO 9001 et de la qualification OPQF

ISO 9001

DATE: 22/04/2021 N°: 168815.02.6B.21.H.01

VERSION: 01

10 ATTESTATION DE COMPETENCE DE L'INTERVENANT

Recyclage obligatoire tous les 4 ans

compte-rendus de contrôle Q19. contrôles par thermographie infrarouge conformément au document technique APSAD D19 et de délivrer des Cette attestation de compétence permet de réaliser les

Le 26 novembre 2020

ATTESTATION DE COMPETENCE

pour le contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge

Date de fin de validité : 26/11/2024 Attestation nº 12.074

Fait à SAINT MARCEL

Décerné à Monsieur Mickael BENARD

Karim Hilaly Directeur formation

Formation





VERSION: 01

11 CERTIFICAT DE LA CAMERA



Attestation de vérification périodique N° 1690 – 456002178

Cette attestation a été établie sur la base de la spécification technique ST LPMES DEC 18 004 du 03/04/2018 pour la vérification périodique annuelle des CAMÉRAS DE MESURE THERMOGRAPHIQUE utilisées pour le contrôle d'installations électriques dans le cadre du D19.

Demandeur:

APAVE PARISIENNE SAS

Dénomination du produit :

Caméra de mesure thermographique

Référence commerciale :

FLIR T365

Numéro de série :

456002178

Mesures et résultats :

	ation prélin l'étalonnag			
	Exigences			
67.9°C	T° mesurée	71.9°C		
Température retenue en °C				
71.2				
Résultat CONFORME				
Conforme à l'exigence de la				

Uniformité de la réponse thermique							
Exigences							
68.4°	68.4°C T° mesurée 71.4°C						
Température retenue (moyenne sur zone) en °C							
71.0	71.0 71.1 70.8 70.7						
Résultat CONFORME							
Conforme à l'exigence de la ST LPMES DEC 18 004							

Le corps thermo-rayonnant utilisé pour la vérification est de type DCN 1000 N7, de marque HGH. Etalonné le 23 Novembre 2018— rapport n°P187747— Température corrigée 69.9°C écart ± 0.2°C. La prestation d'étalonnage du corps noir est réalisée à l'aide d'un corps noir LNE traçable COFRAC.

Attestation établie le 28/07/2020 Valable jusqu'au 28/07/2021

M. FAUCHET Yann

France Infra Rouge
7 Rue des Frères Lumière
44160 PONTCHATEAU
Tél.: 02 40 61 99 82
www.franceinfrarouge.fr
Siret: 478 310 160 00042

France Infra Rouge SAS au capital de 65000€- 7 rue des Frères Lumière ZA de l'Abbaye 3-44160 Pontchâteau Tel: 0. 820 202 344 Fax: 02.40.62.00.47

Siret: 479 339 160 000 042 RCS St Nazaire - www.franceinfrarouge.fr E-mail: sav@franceinfrarouge.fr

1/2